

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2016 056

Séance du vendredi 06 mai 2016

Date de la convocation: 29/04/2016

Membres en exercice : 29 *L'an deux mille seize et le six mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,*

Présents : 18

Présents : Jean-Pierre ALLIER, François BEGON, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Jean-Paul VELAY

Votants: 18

Secrétaire de séance:

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Nils BJORNSON LANGEN, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Albert DOUCHY, Marie LION, Thierry MAZOYER, Gilbert ROURE, Yves SERVIERE, Françoise THYSS

Absents: Regis DURAND

Michèle BUISSON

Objet: Inscription du GR70 au PDESI - DE_2016_056

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le courrier de la Présidente du Conseil départemental sollicitant l'avis de la commune sur l'inscription du GR 70 (Chemin de Stevenson) au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) et de délibérer sur l'inscription à ce plan des chemins ruraux concernés.

VU les dispositions relatives aux articles 56 et 57 de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 à propos des Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ;

VU l'article L.361-1 du Code de l'Environnement ;

VU l'article L 311-3 du Code du Sport sur l'intégration du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) au PDESI ;

VU la démarche engagée par le Conseil départemental de la Lozère pour réactualiser le PDIPR approuvé les 27 mai 1991 et 14 juin 1993 et mettre en œuvre le PDESI ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

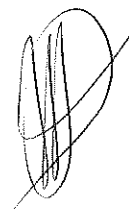
- abroge toutes les décisions municipales prises antérieurement au 10 mai 2012 concernant les chemins ruraux inscrits au PDIPR,
- approuve le projet d'inscription de l'itinéraire GR70 « Chemin de Stevenson » sur le territoire de la commune tel qu'il figure sur la carte au 25 000ème annexée.
- émet un avis favorable sur le PDESI concernant le territoire de la commune tel qu'il figure sur la carte au 25 000ème annexée,
- demande l'inscription au PDESI des chemins ruraux de la commune mentionnés dans le tableau joint et tels qu'ils figurent sur la carte annexée.

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/05/2016 048-200057594-20160506-DE_2016_056-DE

Le Conseil Municipal, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 et de la circulaire d'application du 30 août 1988, s'engage à :

- conserver les caractéristiques physiques, le caractère public et ouvert de ces chemins (pas de clôtures),
- prévoir la création d'itinéraires de substitution en cas de modification consécutive à toute opération foncière sachant que ces itinéraires de substitution doivent présenter un intérêt au moins égal du point de vue de la promenade et de la randonnée.
- inscrire les chemins ruraux au Plan local d'Urbanisme ou à tout document d'urbanisme inhérent à la commune,
- informer le Conseil départemental de la Lozère de toute modification envisagée,
- accepte la mise en place et l'entretien par le gestionnaire de l'itinéraire du balisage et de la signalétique conformément aux préconisations de la Charte du Balisage des Itinéraires de Randonnée Non Motorisée de la Lozère.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/05/2016 048-200057594-20160506-DE_2016_056-DE

TABLEAU DESCRIPTIF DES VOIES
GR70 Le Chemin de Stevenson
Commune du Pont de Montvert – Sud Mont Lozère
(à joindre à la délibération avec la carte de la commune)

N°ID (1)	Catégorie des voies: RN/RD/VC/CR/VP (2)	Type de revêtement	Nom de la voie	Remarque	Longueur (m)
6	CR	Terre	Draye pour les troupeaux du Languedoc	Domaine public	114
7	CR	Terre	Chemin de Finialettes à Finiels	Domaine public	1341
8	RD	Goudron	Route Départementale n°20	Domaine public	64
9	VC	Goudron	Rue du Four	Domaine public	86
10	CR	Goudron	Rieumal à Finiels	Domaine public	198
11	CR	Terre	Rieumal à Finiels	Domaine public	219
12	CR	Terre	Du Pont de Montvert	Domaine public	278
16	CR	Terre	Du Pont de Montvert	Domaine public	362
21	CR	Terre	Rieumal à Finiels	Domaine public	133
26	CR	Terre	Chemin de Rieumal à Finiels	Domaine public	520
29	CR	Terre	Chemin de Rieumal à Finiels	Domaine public	415
30	CR	Terre	Chemin Rural	Domaine public	116
31	VC	Goudron	Voirie Communale n°5	Domaine public	5
32	CR	Terre	À déterminer	Domaine public	677
33	CR	Terre	Chemin du Pont de Montvert à Rieumal	Domaine public	189
34	CR	Terre	Chemin du Pont de Montvert à ?	Domaine public	707
35	CR	Terre	Chemin du Pont de Montvert à Rieumal	Domaine public	503
36	VC	Goudron	Voirie Communale	Domaine public	139
37	VC	Goudron	Rue de la Jalerie	Domaine public	151
38	RD	Goudron	Route Départemental n° 998	Domaine public	56
39	RD	Goudron	Route Départemental n°20	Domaine public	70

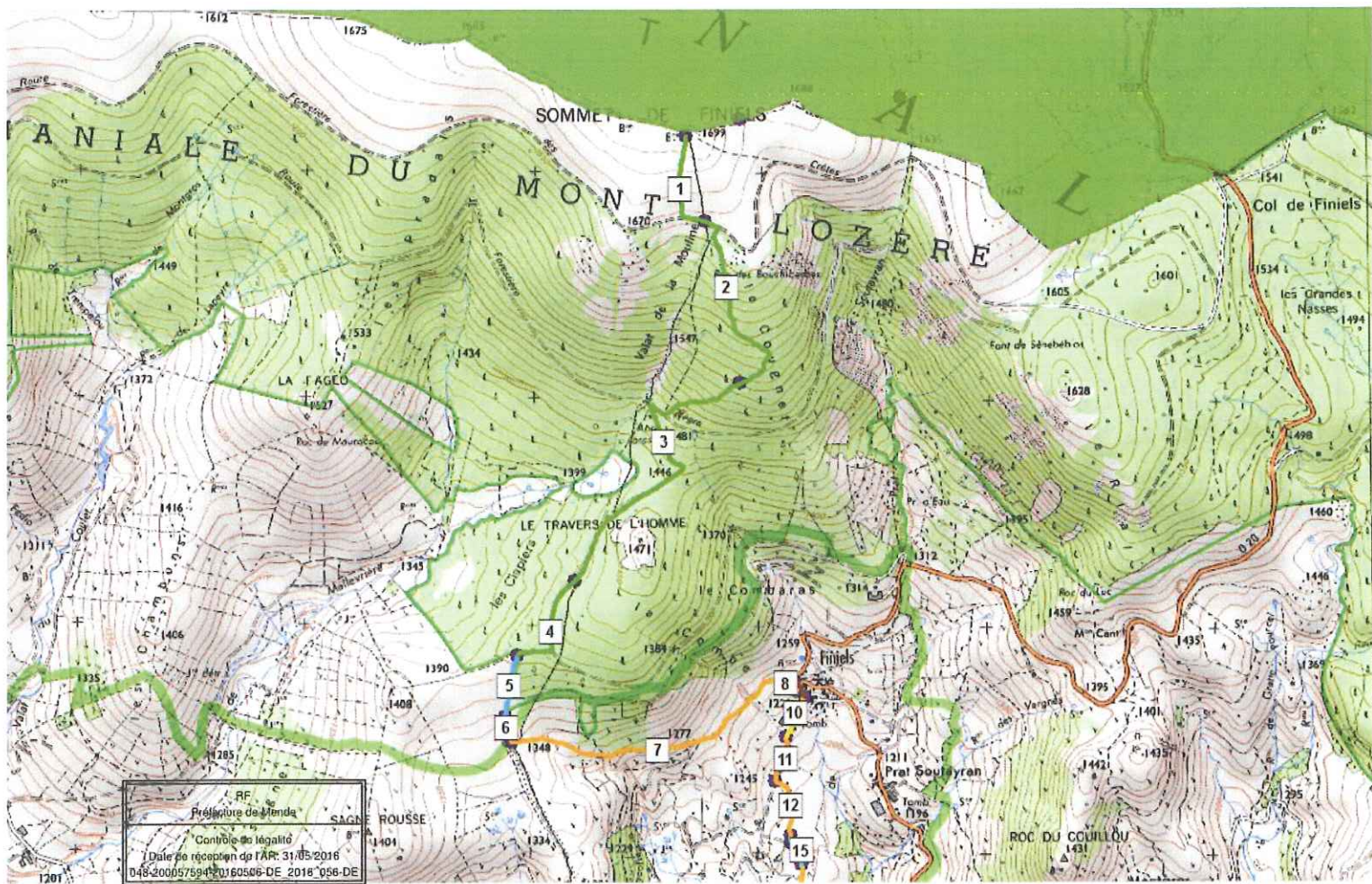
RD Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/05/2016 048-200057594-20160506-DE_2016_056-DE

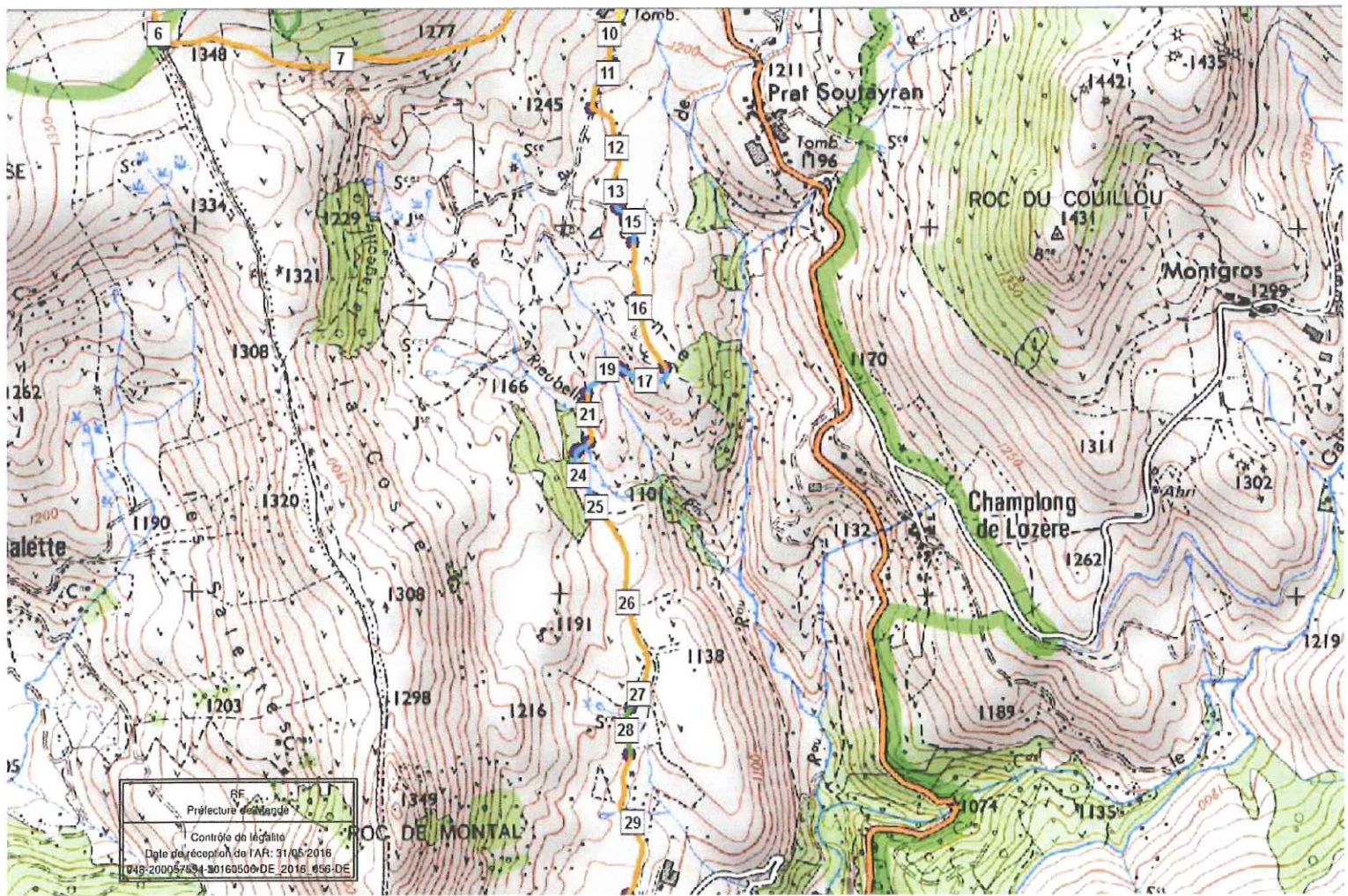
40	VC	Goudron	Voirie Communale	Domaine public	33
41	CR	Terre	À déterminer	Domaine public	341
45	CR	Terre	Chemin de Saint-Julien au Pont de Montvert	Domaine public	25
46	CR	Terre	Chemin de Saint-Julien au Pont de Montvert	Domaine public	963
50	CR	Terre	Chemin de Saint-Julien au Pont de Montvert	Domaine public	4
52	CR	Terre	Chemin de Saint-Julien au Pont de Montvert	Domaine public	238
63	RD	Goudron	Route Départementale n°20	Domaine public	494
64	CR	Terre	Chemin du Pont de Montvert à Championg	Domaine public	992
65	CR	Terre	À déterminer	Domaine public	1330
66	CR	Terre	Chemin de Saint Maurice à Cassagnas	Domaine public	244
72	CR	Terre	À déterminer	Domaine public	943

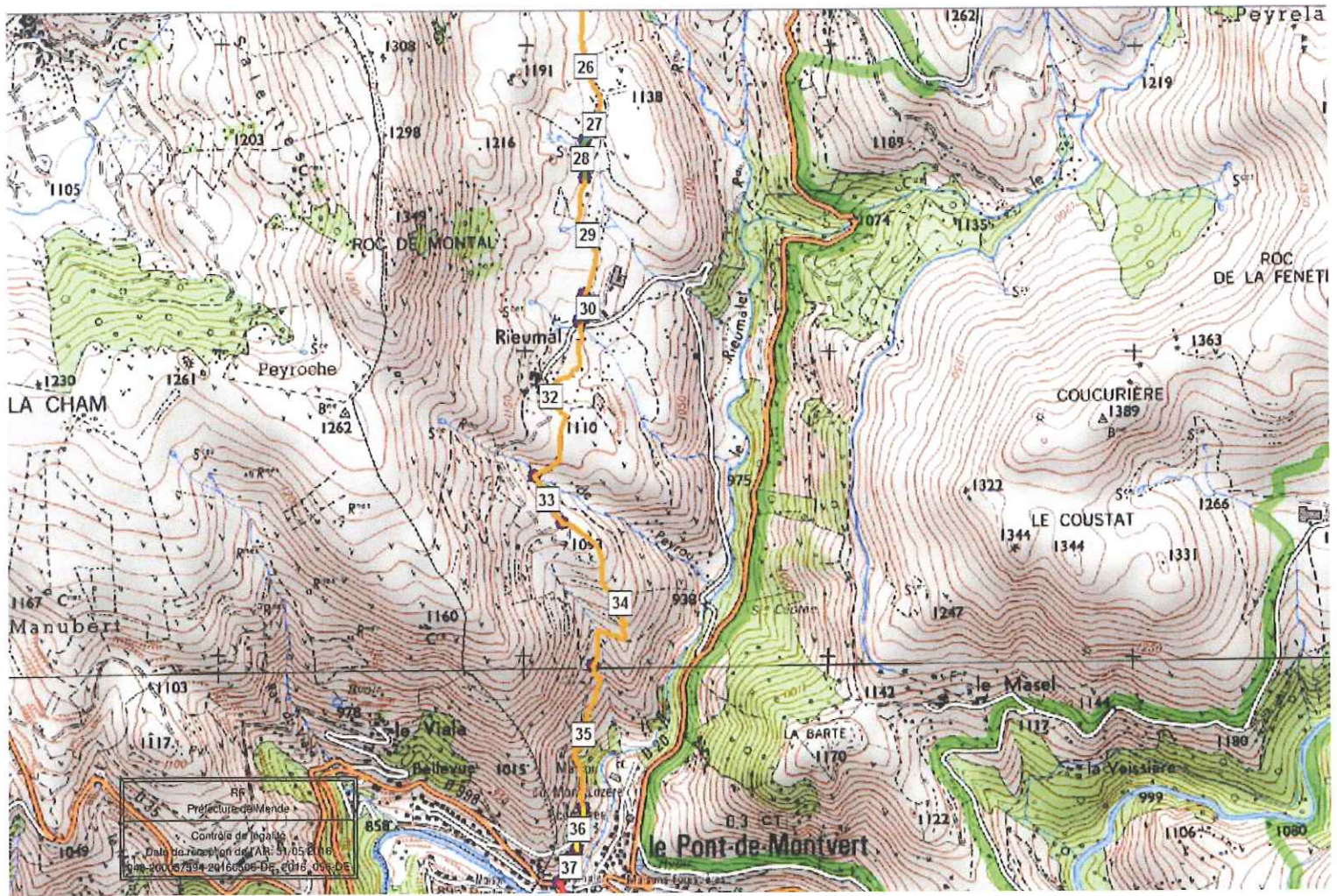
(1) Les numéros figurants dans ce tableau sont à reporter sur la carte des itinéraires de la commune. Attention, ce numéro n'a aucune valeur réglementaire.

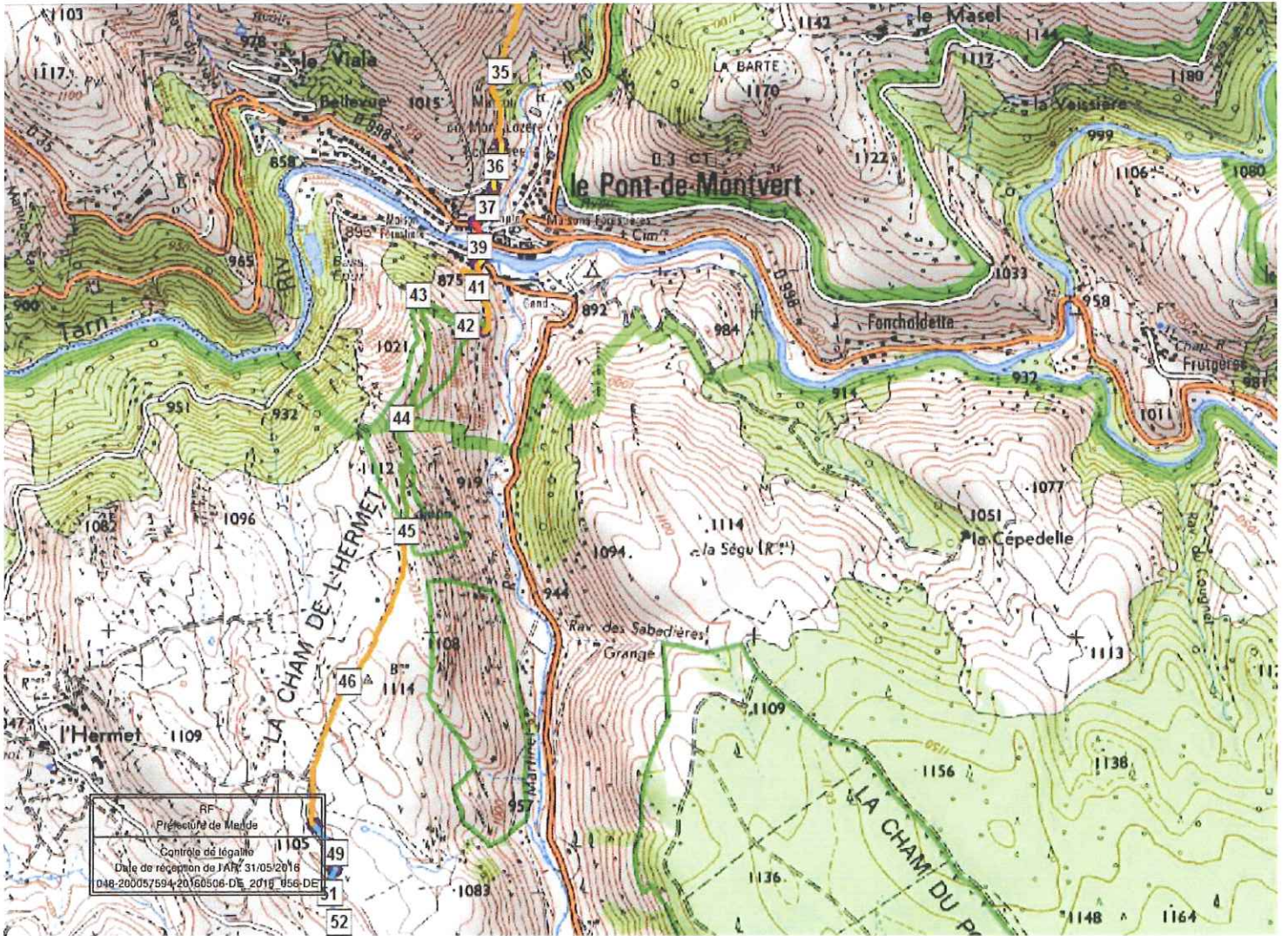
(2) Route Nationale / Route Départementale / Voirie Communale / Chemin Rural / Voie privée

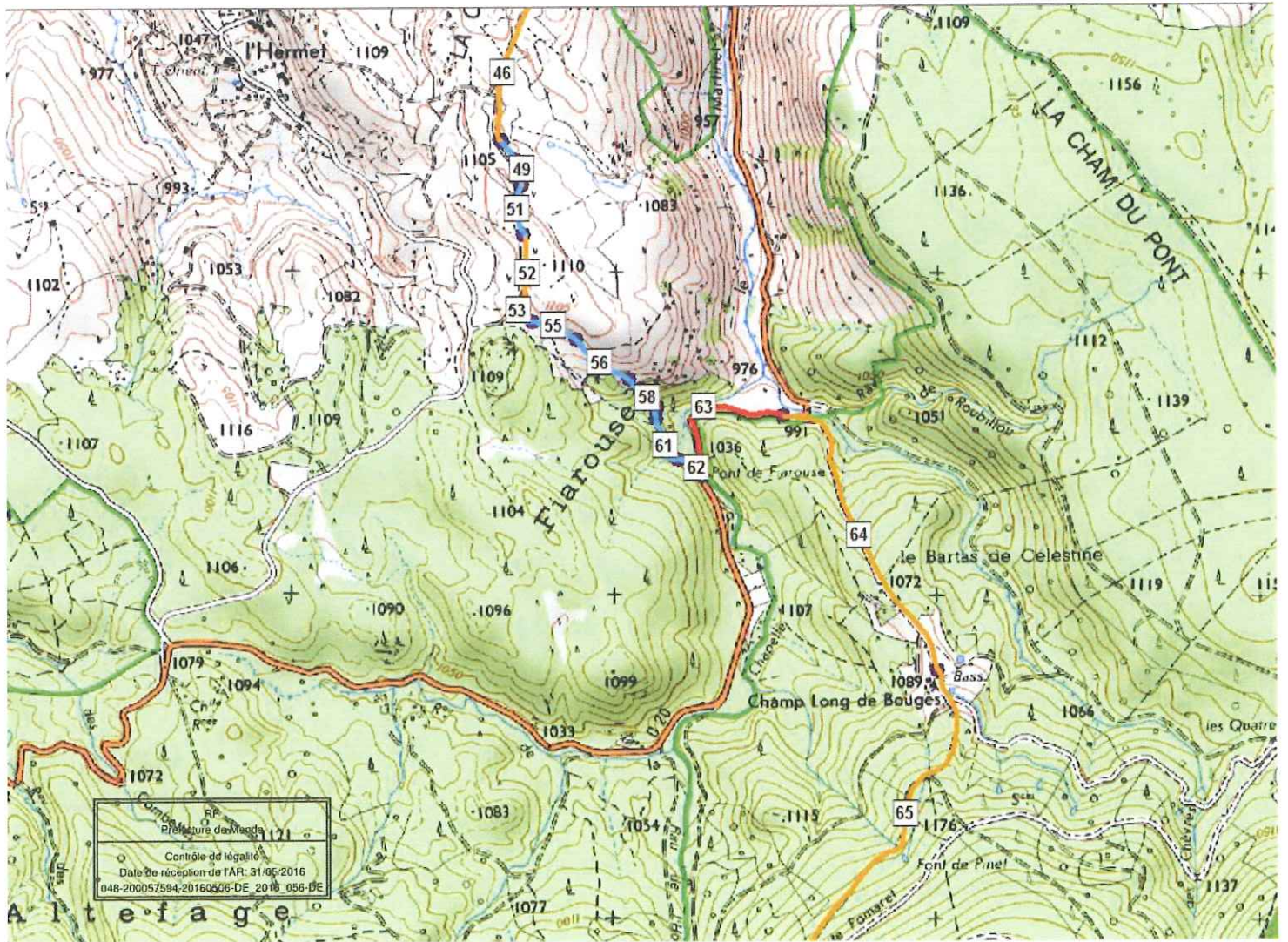
RF
Préfecture de Mende
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 31/05/2016
048-200057594-20160506-DE_2016_056-DE

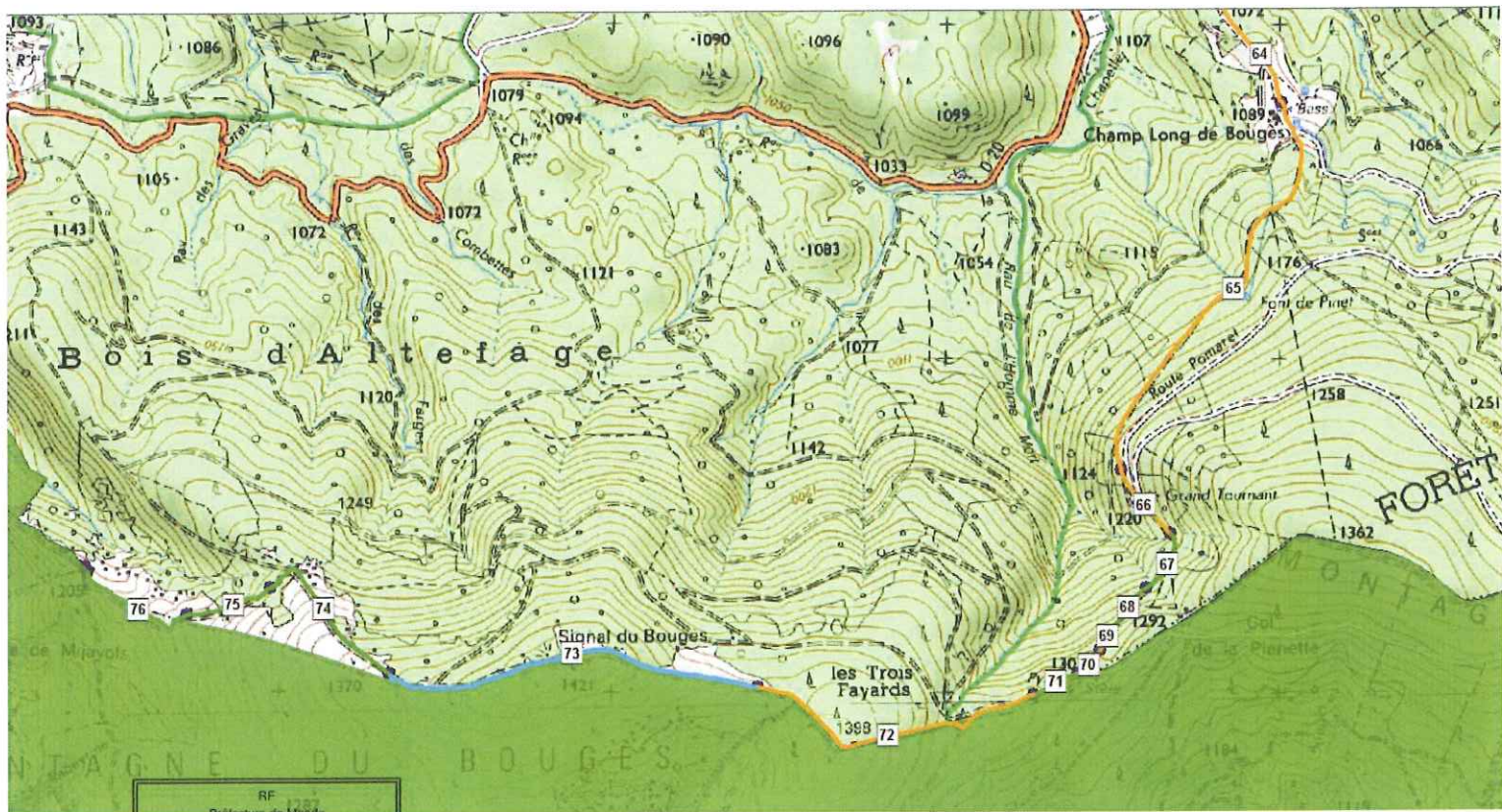












RF
Préfecture de Mende
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 31/05/2016
048-200057594-20160506-DE_2016_056-DE